



MOBILITÉ, TOURISME ET LOISIRS

ELOGE DE LA LENTEUR, ÉLOGE DE LA NATURE, VIVEZ LE SLOWTOURISME

Mis en ligne le 30 juillet 2021

Nul besoin de faire 2h d'avion pour une escapade dépaysante, bucolique, vivifiante et nombreux sont ceux qui aujourd'hui sont attentifs à leur impact environnemental dans le choix d'un week-end ou de vacances.

Ils plébiscitent **le slowtourisme où le « tout près » est un voyage en mobilité douce, la nature et les paysages, des expériences sensorielles, la lenteur, le bon rythme pour réapprendre à prendre son temps, celui de se recentrer, se retrouver.**

Le slowtourisme est aussi l'occasion d'aller facilement à la rencontre des habitants et des autres touristes, ceux à pied, à cheval ou encore sur un bateau avec qui l'on partage la même route quand le sentier longe le ruban d'eau...

Proche de l'éco tourisme, il porte en lui des notions de solidarité, de préservation de l'environnement bien sûr et d'une consommation de produits locaux jusqu'au choix d'un hébergement de plein air ! Notre territoire regorge d'un patrimoine bâti et non bâti, de circuits, sentiers, extraordinaires ! Une pépite pour qui veut découvrir le slowtourisme.

Faire à vélo le Canal de Nantes à Brest en famille est, à ce titre, un itinéraire idéal pour en goûter les bienfaits et contempler la nature. 390 kms qui, de la cité des Ducs jusqu'au nord Finistère permet aux « cyclotouristes » d'**emprunter la Vélodyssée** et découvrir, les plus belles vallées de l'Erdre à l'Aulne en passant par la Vilaine, au rythme des écluses et sous le charme des petites cités de caractère.

Le célèbre Canal de Nantes à Brest est certes un itinéraire structurant pour notre territoire, mais il ne doit pas occulter d'autres circuits, plus confidentiels mais tout aussi agréables. On citera ici **le circuit des Étangs à Grandchamp-Des-Fontaines**, ou celui **des Marais à Petit-Mars** par exemple.

Enfin la CCEG s'est associée à d'autres territoires pour créer une nouvelle véloroute, la V9 qui reliera Nantes au Mont Saint-Michel !



RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.